

Feuille de Lierre

n° 216 • janvier 2026

bonne année 2026

à venir



Formations

La Maam propose des formations et événements gratuits pour les bénévoles, en webinaire ou à l'Espace Dewailly. Places limitées. Inscription obligatoire : 03 22 92 50 59 - <http://www.maam.fr>. Attention : les dates, les horaires et les lieux sont susceptibles d'évoluer. Des formations peuvent être annulées, reportées ou changer de format. Vérifier toujours sur www.maam.fr ou lors de votre inscription à la formation.

Demander une subvention et rédiger son bilan d'action - Lundi 19 janvier de 18h à 19h Webinaire

Bien remplir une demande de subvention peut être d'une complexité décourageante. Étudiez étape par étape un dossier de demande de subvention : objectifs et description du projet, public visé, moyens, évaluation... Et la rédaction du bilan d'action. Focus sur la campagne de financement 2026 FDVA.

Projet SI : valoriser son expérience - Mardi 27 janvier de 18h à 20h

Formation réservée aux étudiants de l'UPJV. Concordia, 25 rue Riolan, Amiens

Quatrième session du parcours "Solidarité internationale (SI)" réservée aux associations étudiantes de l'UPJV, cette formation permettra d'apprendre à valoriser son expérience de solidarité internationale et réinvestir ses compétences acquises. L'association Concordia animera la formation.

Blablassos

l'IA dans les associations - Jeudi 29 janvier de 18h à 20h

QG d'Henriette, 7 rue Henriette Dumuin, Amiens

IA pour Intelligence Artificielle ! L'IA pour vous, c'est l'inconnu ? Utilisez-vous déjà l'IA dans votre association ? Quelles sont les pratiques des bénévoles au sein de votre association ? Les problématiques ? Les inquiétudes ? Ce Blablassos en partenariat avec l'APF France Handicap, vise à faire commun autour du sujet de l'IA, à partager les risques et les opportunités que vous pouvez y voir pour le monde associatif. Une première avant une seconde session dans l'année pour approfondir le sujet de l'IA dans les associations.

actualités

FONDS DE DÉVELOPPEMENT À LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA) 2026

La campagne pour candidater au FDVA dans la Somme est ouverte **du 1er janvier au 1er mars 2026**. Les associations peuvent solliciter cette subvention pour financer leur fonctionnement, leurs projets innovants, et la formation de leurs bénévoles. Prenez connaissance des modalités du FDVA 2026 (axes prioritaires, montants...) sur <https://www.appelaprojets.org>.

Des questions ? La Maam propose des temps d'information en webinaire : **lundi 19 janvier de 18h à 19h et mardi 17 février de 12h à 13h**. Inscription sur www.maam.fr

À la suite de chaque session, il est possible de s'inscrire à des ateliers d'accompagnement : **vendredi 23 janvier ou vendredi 20 février, 14h/15h30 ou 15h30/17h** (places limitées). Inscription au 03 22 92 50 59.

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Retrouvez plus
d'appels à projets
sur:
www.appelaprojets.org



MALAKOFF HUMANIS

Plus de Care contre le cancer

Soutien de projets pour :

- donner accès aux soins de supports ;
- permettre aux patients de supporter et mieux répondre aux traitements ;
- démontrer la pertinence de certaines pratiques non médicamenteuses.

Candidater avant le 26 janvier

Infos : <https://appel-a-projet-sos-malakoffhumanis.com>



SANTÉ - PRÉVOCATION - RETRAITE - ÉPARGNE

FONDATION D'ENTREPRISE MICHELIN

Soutien d'initiatives locales impactantes dans cinq axes majeurs

- Inclusion et égalité des chances ;
- Métiers pour le futur ;
- Mobilité durable ;
- Vie et alimentation saines ;
- Biodiversité des forêts.

Candidater avant le 31 janvier

Infos : <https://fondation.michelin.com/proposer-un-projet/accueil>



FONDATION APICIL

Douleurs et santé psychique

Soutien de projets dont le soulagement de la douleur est l'objectif principal.

Candidater avant le 31 mars

Infos : <https://fondation-apicil.org/deposer-un-projet>



COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Prix ALIMENTERRE

Récompense d'initiatives novatrices et / ou mobilisatrices, en faveur du développement de modèles agricoles et alimentaires vertueux, plus durables et plus solidaires, portées par des 14-25 ans en prolongement du festival ALIMENTERRE.

Candidater avant le 30 avril 2026

Informations : <https://www.alimenterre.org/prix-alimenterre>



parole d'actrice

À la tête de la Démocratie locale et de la vie associative, Anna Grabowicz est une figure connue des associations locales. Avant sa retraite prochaine, nous l'avons rencontrée pour qu'elle nous parle de son parcours teinté de l'empreinte amiénoise.



Bonjour Anna, parlez-nous de votre parcours professionnel.

Je suis arrivée en France après mes études en Pologne il y a plus de 40 ans. J'ai suivi une formation en sociologie et en économie. En 1990, je suis devenue cheffe de projet "politique de la ville" à Amiens Nord et depuis, je n'ai pas quitté la collectivité. Après 15 ans, puis 10 ans au service "Prévention et sécurité", je suis directrice de la Démocratie locale et vie associative depuis 2021. J'ai été ravie de revenir sur la démocratie locale, de retravailler avec les comités de quartier et également de retrouver le foisonnant secteur associatif. Ce dernier, je l'avais découvert à Amiens Nord. C'est là où j'ai eu la chance de travailler avec de nombreux responsables associatifs et des bénévoles profondément investis dans leurs quartiers. C'est également là où j'ai travaillé avec plusieurs élus, et notamment Brigitte Fouré. Je lui dois beaucoup.

Pouvez-vous nous présenter le service vie associative ?

La direction Démocratie locale et vie associative a été créée au début de l'actuel mandat municipal. Elle met en œuvre les orientations politiques de la délégation pilotée par Stéphane Descombes, Adjoint au maire et en charge de la démocratie locale et participation citoyenne. Sous son impulsion et son soutien, nous avons travaillé au cours de ces cinq dernières années. Concernant le service, ses missions sont notamment de faciliter les relations entre le secteur associatif et la collectivité. Cela passe par l'accompagnement des associations dans les demandes de subvention qui s'est traduit en 2023 par la création du portail numérique "Amiens vous soutient".

Nous travaillons également beaucoup sur la question de l'hébergement associatif. Nous avons mis en place la mutualisation de locaux pour en faire bénéficier un maximum d'associations. Le service Vie associative développe aussi l'engagement citoyen qui s'illustre par une journée citoyenne qui permet tous les ans, au-delà de l'utilité pour chacun, de donner quelques heures de son temps pour

embellir la Ville. Le service a également pour mission de renforcer le dialogue entre les associations et la collectivité, et entre les associations entre elles. Pour ce faire, il a été mis en place les Rencontres de la vie associative. Cette journée est mise en œuvre en partenariat avec la Maam, avec qui nous travaillons beaucoup. C'est

un choix municipal de s'appuyer sur un acteur tiers. Nous sommes partenaires sur des temps forts, comme Agora. J'en profite pour remercier l'ensemble de l'équipe : nous avons eu des relations de confiance.

En novembre dernier se déroulait la 3e édition des Rencontres de la vie associative : quel bilan en tirez-vous ?

La formule a évolué sur cette édition, en concertation avec la Maam et le RNMA*, nos partenaires. Nous voulions casser le rythme descendant et proposer immédiatement des ateliers de travail. Pour les dynamiser, nous nous sommes dotés de facilitateurs graphiques. L'objectif premier, c'était l'échange sur trois thématiques, avec le souci d'être le plus concret possible. On a essayé d'identifier des leviers et le travail de restitution a été réussi. Pour conclure, c'était une belle journée d'échanges qui donne de quoi s'appuyer pour améliorer notre politique associative.

Un dernier mot ?

J'aimerais remercier mon équipe, tous les dirigeants et bénévoles associatifs, et plus largement toutes les associations et les acteurs publics et privés avec lesquels j'ai travaillé tout au long de ma carrière. Je retiendrai cette richesse sur le plan humain. Elle m'a nourrie et beaucoup enrichie. Aujourd'hui, l'espace Dewailly est un peu ma 2^e maison et j'y ai passé mes plus belles années.

* Réseau National des Maisons des Associations



ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

MODIFICATION DU FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE

À compter du 1^{er} novembre 2025, les modalités de versement de l'aide aux employeurs qui recrutent en apprentissage sont modifiées :

- L'aide est proratisée au nombre de jours effectués.
- Pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 24 février 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025, l'aide au recrutement d'apprentis est attribuée selon les modalités suivantes : 5000 € maximum pour les entreprises de moins de 250 salariés; 2000 € maximum pour les entreprises de 250 salariés et plus; 6000 € maximum pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Pour les contrats conclus entre le 1^{er} janvier 2025 et le 23 février 2025, l'aide unique d'un montant de 6000 € maximum s'applique uniquement aux entreprises de moins de 250 salariés pour le recrutement d'un apprenti préparant un titre ou diplôme jusqu'au niveau baccalauréat (bac+2 pour les Outre-mer). Elle est versée pour la première année d'exécution du contrat seulement.

Infos : <https://travail-emploi.gouv.fr/laide-aux-employeurs-qui-recrutent-en-apprentissage>



ACTU PAIE : REVALORISATIONS ET CHANGEMENTS AU 1ER JANVIER 2026

- SMIC horaire brut : 12,02 € (contre 11,88 € depuis novembre 2024)
- SMIC mensuel brut (temps plein) : 1823,03 € (contre 1801,80 €)
- Plafond mensuel de la Sécurité sociale : 4005,00 € (contre 3925,00 € en 2025)
- Plafond annuel de la Sécurité sociale : 48060,00 € (contre 47100,00 € en 2025)



Les dispositifs d'allégement des cotisations patronales pour les maladies et les allocations familiales vont disparaître au profit d'un périmètre plus large de la réduction générale des cotisations patronales, également connue sous le nom de «zéro cotisation Urssaf» ou anciennement «réduction Fillon». Un nouveau calcul de cette réduction sera mis en place.

Informations à retrouver sur le site de l'Urssaf courant janvier.

INFORMATION PRATIQUE

FOCUS COMPTA : DIFFÉRENCES ENTRE LA COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT ET LA COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE

Les deux méthodes sont fondamentalement très différentes :

- *La comptabilité d'engagement* est un mode d'enregistrement dans lequel les mouvements financiers liés à une pièce justificative (factures, convention de subvention, fiche de paie...) sont comptabilisés dès lors qu'ils sont acquis (recettes) ou engagés (dettes), peu importe que ces opérations aient fait l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement.
- *La comptabilité de trésorerie* : c'est exactement l'inverse. Les mouvements d'argent (paiement ou encaissement) sont enregistrés dès qu'ils sont constatés sur le relevé bancaire. Les dettes (ce que doit l'association) et les créances (ce que l'on doit à l'association) ne sont pas prises en compte.



Quelle compatibilité applique votre association ?

Retrouvez les obligations sur la plateforme EVA : <https://www.eva-formationbenevoles.fr/>

QUESTION — RÉPONSE

QUEL EST LE PROFIL DES BÉNÉVOLES À AMIENS MÉTROPOLE ?

52% des associations déclarent manquer de bénévoles, selon l'enquête de notre Observatoire local de la vie associative (Olva) 2025. Plus d'un tiers des associations comptent moins de 10 bénévoles. Les besoins concernent surtout l'animation, la gestion et l'aide ponctuelle.

Pourtant, l'engagement reste solide : 72% des bénévoles sont réguliers.

Le profil le plus fréquent des présidents·es est un homme actif entre 26 et 62 ans. Les femmes représentent 55% des personnes investies et sont de plus en plus présentes dans les gouvernances associatives.

L'ensemble des résultats est à retrouver dans la rubrique Outils et Ressources / Observatoire du site maam.fr.



INFORMATION JURIDIQUE

LE PRÊT ENTRE ASSOCIATIONS : PRÉCISIONS

Par deux décrets du 7 août 2025, le régime des prêts entre associations ainsi que celui des opérations de trésorerie prévus aux articles L.511-6 et L.511-7 du Code monétaire et financier ont été précisés. Désormais, le Code monétaire et financier contient un article R.511-2-1-4 et un article D.511-2-1-5 qui prévoient les conditions à remplir par les organismes pour réaliser ce type d'opération. Une des conditions est que les deux associations parties à ce type d'opération soient exonérées des impôts commerciaux au sens de l'article 261 7 1° du Code général des impôts.

Source : *Associations mode d'emploi*



OUTILS RESSOURCES

GUIDE "CHECK-LIST DU FUNDRAISER"

Issu de la collaboration entre l'Institut de Développement de l'Éthique et de l'Action pour la Solidarité (IDEAS) et l'Association Française des Fundraisers (AFF), ce guide s'adresse à toutes les personnes appelées à conduire des actions de mécénat et de collecte de fonds. La check-list du Fundraiser comprend 7 bonnes pratiques et 40 conseils.

À télécharger sur : <https://ideas.asso.fr>



minute verte

BETTER LIVE

Face à l'urgence écologique, comment repenser les pratiques de la musique live ? La plateforme pédagogique Better Live, conçue pour les musicien·nes et professionnel·les du live, propose 15 parcours thématiques, pour comprendre les enjeux écologiques, découvrir des solutions concrètes et passer à l'action.

Infos : <https://training.betterlivemusic.com/fr>



NUMÉRIQUE

FOCUS ENQUÊTE NUMÉRIQUE

Une nouvelle édition de l'étude "La place du numérique dans le projet associatif en 2025" vient de paraître. Réalisée par Solidatech et Recherches & Solidarités, elle dresse un panorama actualisé des pratiques numériques des associations : usages les plus courants, besoins émergents, freins persistants, mais aussi premiers repères autour de l'intelligence artificielle. Cette ressource apporte un éclairage précieux pour comprendre les évolutions à l'œuvre dans le secteur associatif.

Pour découvrir l'ensemble des résultats et explorer les pistes proposées, l'étude est disponible en libre accès sur le site de Solidatech : <https://link.infini.fr/E4LgCVG4>



RENCONTRE

PARLONS BÉNÉVOLAT

En novembre 2025 se tenaient les Rencontres de la vie associative coorganisées par la Ville d'Amiens et la Maam. En plénière, l'engagement des jeunes est souvent revenu dans les discours. Envie de mieux comprendre les mécanismes de l'engagement et les points de vue des jeunes sur la question ? Des réponses avec "En quête de jeunes", réalisé par Charlotte Veron (stagiaire du Resam en 2020).

Parmi les premiers éléments qui ressortent de son enquête, réalisée dans le cadre de son master en psychologie sociale, voici les ingrédients nécessaires pour favoriser l'engagement :

- être disponible mentalement,
- avoir du temps libre,
- avoir accès à l'information ("je peux m'engager", "je sais comment et où je peux m'engager"),
- être soutenu dans sa démarche,
- avoir la liberté de penser, de choisir et d'agir : le libre choix est au cœur de l'engagement,
- avoir le sentiment qu'on a du pouvoir d'agir et que nos actions auront un impact.

Pour aller plus loin, découvrez "En quête de jeunes" dans son intégralité via le lien suivant : <https://www.youtube.com/@chaineresam/playlists>



RETOUR SUR L'ACTUALITÉ

COUP DE PROJECTEUR SUR EVA

La plateforme de formations en ligne EVA — E-learning Vie Associative est à l'honneur du journal "Associations mode d'emploi" qui lui consacre une page entière. Au programme, une présentation de la plateforme ; ses utilisations multiples (pour les bénévoles, comme pour les formateurs) et l'ambition qu'elle se donne grâce au déploiement national porté par le RNMA en partenariat avec la Maam, et le soutien de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.



RÉUNION DES GUID'ASSO DE LA SOMME

Le 14 novembre, près de 40 acteurs de l'information et de l'accompagnement à la vie associative se sont réunis pour la journée départementale Guid'Asso. Ce temps fort a permis d'accueillir le nouveau Délégué départemental à la vie associative, Abdellah Bouchta, qui a présenté la stratégie du réseau Guid'Asso et les perspectives. La journée a également été l'occasion de réfléchir ensemble aux moyens de mieux collaborer à l'échelle du département, de partager les pratiques de chacun et de renforcer la dynamique collective au service des associations de la Somme. Une journée riche en échanges, en idées et en énergie collective !

RENCONTRES AUTOUR DE LA JEUNESSE

Le 20 novembre, 40 professionnels jeunesse issus de différents secteurs (associations, collectivités...) se sont réunis pour un temps d'interconnaissance et de partage autour de l'engagement des jeunes à Amiens Métropole. Coanimés par la Maam et le Service jeunesse de la ville d'Amiens, ces temps ont pour objectifs de faciliter les rencontres et favoriser les coopérations locales entre acteurs, au service de la jeunesse de notre territoire.

Un grand merci au SDJES de la Somme pour son accueil et à l'ensemble des participant·es pour la richesse des échanges. Rendez-vous en 2026 pour une prochaine rencontre !



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

La semaine dernière, la Maam proposait à ses nouveaux administrateurs un temps pour faire plus ample connaissance, rencontrer l'équipe salariée et faire un tour d'horizon des projets portés par la Maison des associations. Un temps convivial, porté par Évelyne, notre secrétaire, sous le signe de l'échange et de la bonne humeur. Merci à tous nos administrateurs pour le temps précieux qu'ils donnent à notre vie de structure !



RESPONSABILITÉS DANS LES ASSOS : ET SI ON JOUAIT ?

Le 25 novembre, la Maam avait le plaisir d'accueillir les Ateliers Ludosophiques, le Gamelab, le RNMA et la Macif pour animer la Bêta Test d'un jeu collaboratif sur les responsabilités des bénévoles dans les associations. Un temps d'échanges et de partage, où la convivialité et les rires étaient au rendez-vous ! Depuis plusieurs mois, cette belle équipe était autour de la table avec le RESAM, la Maison des Associations de Montreuil et la Maam pour donner vie à ce projet.



Association loi 1901 — siret 780 613 162 00038 — nace 9499z
Agrément Jeunesse et Sports 80/07/018. Agrément Éducation Nationale
12 rue Frédéric Petit • 80000 Amiens • Tél. : 03 22 92 50 59
Fax : 03 22 92 89 46 • contact@maam.fr • <https://www.maam.fr>

Directrice de publication : Christelle Falgaréiro • Rédaction : Candice Bertoux, Faustine Bligny, Céline Bray, Anne-Élodie Duflot, Florent Velain.
Maquettage : Florent Velain • Tirage 350 ex. papier et 500 par mailing.
Impression Maam sur papier 100 % recyclé écolabélisé



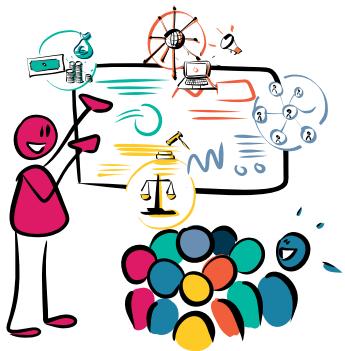
FORMATIONS 2026

à la vie associative

1^{er} semestre



Formations gratuites
Inscriptions obligatoires sur www.maam.fr ou au 03 22 92 50 59



En créant leur association puis en développant leurs activités, les responsables bénévoles et les salariés d'associations sont confrontés à de multiples défis d'ordre législatif, financier, de ressources humaines...

Pour accompagner les bénévoles associatifs dans ces défis, la Maam met en place des formations sur ces thèmes, avec le soutien de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la Région Hauts-de-France et Amiens Métropole.

Vous trouverez dans ce livret les formations gratuites proposées par la Maam au premier semestre de l'année 2026. Les formations sont ouvertes à tous, sur inscription.

INFO PRATIQUES



Espace Dewailly ou webinaire (sauf exceptions)



Inscriptions sur www.maam.fr ou au 03 22 92 50 59



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Attention : les dates, les horaires et les lieux sont susceptibles d'évoluer.

Vérifiez toujours sur maam.fr ou lors de votre inscription à la formation.

Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

La campagne pour candidater au FDVA dans la Somme est ouverte du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2026. **La Maam propose des temps d'information à distance :**

lundi 19 janvier de 18h à 19h et mardi 17 février de 12h à 13h.

Inscription sur www.maam.fr

À la suite de chaque session, il est possible de s'inscrire à des ateliers d'accompagnement : vendredi 23 janvier 14h/15h30 ou 15h30/17h et vendredi 20 février 14h/15h30 ou 15h30/17h. Inscription au 03 22 92 50 59.



FORMATIONS à la vie associative

1^{er} sem. 2026

janvier

- 19 Demander une subvention et rédiger son bilan d'action 

février

- 5 Construire un budget prévisionnel et un bilan efficaces 

- 13 Devenir bénévole dirigeant d'une association 

- 11 Demander une subvention et rédiger son bilan d'action 

- 21 Mon association peut-elle émettre des reçus fiscaux au titre des dons ? 

mars

- 23 Organiser un événement associatif 

- 31 Association et transition écologique : agir pour un impact positif 

avril

- 9 Dynamique collective et gestion de conflits 

- 16 Les outils numériques pour mon association 

- 28 Communication et visibilité : faire rayonner son asso 

juin

- 2 Financements et aides à l'emploi associatif 

- 9 Diversifier ses financements et présenter son projet à ses partenaires 

- 12 Comprendre et appliquer le RGPD pour les assos 

juillet

- 1 Demander une subvention et rédiger son bilan d'action 



 en présentiel



en webinaire



hybride : en présentiel
ou en webinaire

FORMATIONS à la vie associative

1er semestre

2026

CERTIF'ASSO



Vous êtes bénévole ou souhaitez vous investir dans un projet associatif ? Le Certif'Asso est fait pour vous !

Vendredi 6, 20 et 27 mars

Espace Dewailly Amiens

Certificat de formation à la gestion associative

Le Certif'Asso permet d'acquérir et de confirmer des compétences nécessaires à la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Il facilite la prise de responsabilités au sein de la gouvernance.

La formation se déroule en deux parties :

une formation théorique encadrée (30 heures)

et une application pratique auprès d'une association (15 jours)

FINANCES



Jeudi 5 février de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Construire un budget prévisionnel et un bilan efficaces

Quelle différence entre le budget prévisionnel de l'association et celui d'une action ? Quelle différence avec le budget réalisé ? Comment valoriser les contributions volontaires en nature ? Justifier les écarts dans le bilan d'action ?

Vendredi 27 février de 14h à 16h

Espace Dewailly, Amiens

Mon association peut-elle émettre des reçus fiscaux au titre des dons ?

Toutes les associations peuvent recevoir des dons, mais seules celles reconnues d'intérêt général peuvent délivrer des reçus permettant une réduction d'impôt aux donneur·rice·s. Comment savoir si son association remplit bien les critères ? Lors de cet atelier, un autodiagnostic guidé pourra répondre à vos questions.

Mardi 9 juin de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Diversifier ses financements et présenter son projet à ses partenaires

Diversifier ses sources de financements est essentiel à une association afin de préserver son autonomie et développer ses projets. Comment trouver des partenaires financiers ? Quelles pistes pour financer vos actions ? Et comment présenter son projet, à l'oral comme à l'écrit ?

RESSOURCES HUMAINES



Vendredi 13 février de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Devenir bénévole dirigeant d'une association

Présidence, trésorerie, membre du bureau... Qu'est-ce qui se cache derrière ces rôles ? Quelles missions et obligations ? Quelles sont les différences entre chacun de ces rôles ? Cette formation aborde le rôle des dirigeants et donne des pistes pour favoriser l'engagement de nouveaux bénévoles à la tête de l'association.

Jeudi 9 avril de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Dynamique collective et gestion de conflits

Une association vit à travers l'implication de ses membres. Mais comment créer une dynamique collective ? Comment construire des modes de fonctionnement qui donnent envie de s'engager, favorisent la confiance et la responsabilisation ? Cette formation propose des repères et des outils concrets pour faire vivre la coopération au sein d'un collectif associatif.

Mardi 2 juin de 18h à 20h

Webinaire

Financements et aides à l'emploi associatif

Créer ou maintenir un poste salarié dans une association demande une connaissance fine des dispositifs dédiés. Quelles sont les aides mobilisables pour l'emploi associatif (PEC, aides régionales, FONJEP, aides sectorielles...) ? Repères pratiques pour identifier les dispositifs adaptés, comprendre leurs critères, préparer un dossier convaincant et sécuriser le financement de l'emploi dans son association.

VIE D'ASSO



Lundi 23 mars de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Organiser un événement associatif

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement.

Mardi 31 mars de 18h à 20h

Webinaire

Associations et transition écologique : agir pour un impact positif

Les problématiques de transition écologique et solidaire : pas le temps, pas l'argent, trop compliqué, trop technique... Et si on pariait le contraire ? Une formation 100% astuces concrètes et pistes d'actions réalisables pour votre association et vos manifestations.

COMMUNICATION & NUMÉRIQUE



Jeudi 16 avril de 14h à 17h

Espace Dewailly Amiens

Les outils numériques pour mon association

La transition digitale peut renforcer l'efficacité du projet associatif, simplifier la gestion et soutenir l'engagement des membres. Quels outils choisir pour collaborer plus facilement, suivre ses adhérent·e·s, gérer sa comptabilité ou organiser la prise de décision à distance ? Comment utiliser les services publics numériques ? Repères et outils pratiques pour accompagner son association dans une digitalisation utile, accessible et sécurisante.

Mardi 28 avril de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Communication et visibilité : faire rayonner son asso

Comment mettre en valeur les actions de son association et toucher les publics essentiels à son projet ? Comment construire une stratégie de communication claire, cohérente et adaptée à ses moyens ? Cette formation propose des repères concrets pour structurer sa communication, développer sa visibilité et faire rayonner son action sur le territoire.

Vendredi 12 juin de 14h à 16h30

Webinaire

Comprendre et appliquer le RGPD pour les assos

Collecte d'adhésions, inscriptions aux activités, newsletters, fichiers bénévoles... Les associations manipulent beaucoup de données personnelles. Comment les sécuriser dans le respect du règlement général de protection des données (RGPD) ? Ce webinaire propose des repères accessibles et des solutions concrètes.

(formation animée par CoopInnov)

SUBVENTIONS



FDVA 2026 (Fonds pour le développement de la vie associative)

Lundi 19 janvier de 18h à 19h

Webinaire

Mardi 17 février de 12h à 13h

Webinaire

Demander une subvention et rédiger son bilan d'action

Bien remplir une demande de subvention peut être d'une complexité déroutante. Étudiez étape par étape un dossier de demande de subvention : objectifs et description du projet, public visé, moyens, évaluation... Et la rédaction du bilan d'action. Focus sur la campagne de financement 2026 FDVA.

Campagne 2026 "Amiens vous soutient"

Mardi 7 juillet de 18h à 19h

Webinaire

Demander une subvention et rédiger son bilan d'action

Étudiez étape par étape un dossier de demande de subvention : objectifs et description du projet, public visé, moyens, évaluation... Et la rédaction du bilan d'action. Focus sur la campagne de financement 2026 Amiens et Amiens Métropole et sur l'utilisation de la plateforme "Amiens vous soutient".



en complément...



e.learning Vie Associative

**FORMATION EN LIGNE
à la
gestion associative**

Accessible 24/24h

Gratuit

Partout en France

**11 modules thématiques
conçus par des professionnels**



Formez-vous en ligne !

sur : <https://eva-formationbenevoles.fr>

**Une question ?
la maam vous répond**

Pour discuter de vos besoins et de vos projets, pour être accompagné individuellement sur la création d'association, la recherche de financements, l'organisation d'un événement ou d'autres sujets, contactez-nous pour prendre rendez-vous au 03 22 92 50 59 ou par mail sur contact@maam.fr



maison des associations
d'amiens métropole
12 rue Frédéric petit
80000 amiens
www.maam.fr





Blabllassos

Vous êtes membre, bénévole, salarié.e d'une association et/ou vous avez une idée de projet à développer à Amiens Métropole ou dans ses alentours ?

Les Blabllassos sont des espaces de parole entre porteurs de projets sur des sujets qui les occupent, sur des idées qu'ils ambitionnent de développer, ou sur des besoins repérés. Ils peuvent donner suite à des coopérations interassociatives.



Jeudi 29 janvier - 18h à 20h

OG d'Henriette, 7 rue Henriette Dumuin, Amiens

L'intelligence artificielle (IA) dans les associations

Rencontre en partenariat avec APF France Handicap

IA pour Intelligence Artificielle ! L'IA pour vous, c'est l'inconnu ? Utilisez-vous déjà l'IA dans votre association ? Quelles sont les pratiques des bénévoles au sein de votre association ? Les problématiques ? Les inquiétudes ? Ce Blabllassos en partenariat avec l'APF France Handicap, vise à faire commun autour du sujet de l'IA, à partager les risques et les opportunités que vous pouvez y voir pour le monde associatif. Une première avant une seconde session dans l'année pour approfondir le sujet de l'IA dans les associations.

Plus d'informations et inscriptions sur
www.maam.fr, rubrique "agenda".





Atelier

Vendredi 6 février - 14h30 à 17h30

Espace Dewailly, Amiens

Plaidoyer associatif et élections municipales 2026

Atelier proposé par le Mouvement associatif Hauts-de-France

À l'approche des **élections municipales de mars 2026**, le Mouvement associatif se mobilise pour accompagner les associations qui souhaitent **faire entendre leurs réalités, leurs propositions et leur rôle essentiel dans la vie locale**.

Dans cette dynamique, un **atelier “Plaidoyer associatif et élections municipales 2026”** est proposé à la Maison des associations d'Amiens Métropole, pour permettre à chaque association, quel que soit son champ d'action, de valoriser son engagement et de peser dans les politiques locales. Soit :

- Comprendre les bases et les leviers d'un plaidoyer associatif efficace
- Affirmer le rôle politique en tant qu'acteurs du débat public et partenaires des collectivités
- S'approprier les propositions du Mouvement associatif pour les municipales 2026
- Apprendre à interpeller candidats et élus grâce à des outils et supports adaptés

Ateliers ouverts aux bénévoles, salarié·es, administrateur·rices, réseaux et collectifs associatifs.

Inscriptions sur www.maam.fr, rubrique “agenda”.